

Quels sont les enjeux pour vous face à ce contexte ?



Pendant très longtemps, les **États-Unis ont été à la pointe de la lutte contre la corruption** et ont imposé leurs normes en matière de compliance à travers le monde. Cependant, ces dernières années, **l'Europe a progressivement renforcé sa réglementation et sa pratique en matière de compliance**, avec notamment la loi Sapin 2 en France ou encore le UK Bribery Act au Royaume-Uni. Ces réglementations ont permis à l'Europe de se doter de nouveaux outils pour lutter contre la corruption et de mieux protéger les intérêts des entreprises européennes.

En outre, la montée en puissance de l'Europe sur la protection des données ne doit pas être négligée, avec notamment le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** qui renforce la protection des données personnelles des citoyens européens et **impacte les entreprises à l'échelle mondiale**.

Les entreprises doivent donc s'adapter à cette nouvelle réglementation sous peine de sanctions sévères. Les sanctions européennes ont également joué un rôle important dans la montée en puissance de l'Europe en matière de compliance. Les entreprises doivent maintenant être en mesure de se conformer aux réglementations européennes, en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption et de la protection des données, sous peine de sanctions économiques et financières.

Dans ce contexte, **la coopération entre les autorités réglementaires européennes et américaines devient de plus en plus importante.** Il est essentiel de mieux harmoniser les réglementations et les sanctions pour renforcer la dissuasion contre les pratiques de corruption et de violation des données transfrontalières. Cela passe par une collaboration accrue entre les autorités réglementaires des deux côtés de l'Atlantique pour mieux coordonner les enquêtes et les poursuites en matière de corruption et de protection des données, mais aussi pour échanger des informations et des preuves pour construire des dossiers solides.